

## Burundi : verdict en catimini du procès des auteurs du massacre de Gatumba

RFI, 28 janvier 2012 La justice burundaise a rendu son verdict ce 27 janvier 2012 dans le procès des auteurs du massacre de Gatumba. Vingt-et-une personnes étaient accusées d'être les auteurs et co-auteurs de l'attaque qui avait fait au moins 37 morts et une quarantaine de blessés en septembre dernier. Le verdict a été annoncé plus tôt que prévu sans que les avocats de la défense n'en aient été avertis. Ni les prévenus, ni les parties civiles ou les avocats n'avaient été avertis que le jugement allait être rendu ce vendredi matin. Les juges du tribunal de grande instance de Bujumbura ont donc annoncé leur verdict dans une salle d'audience presque vide : la perpétrée pour sept prévenus, cinq ans de prison pour sept autres, deux en ont pris pour trois ans. Cinq prévenus, dont deux policiers et un officiel de l'armée burundaise ont été acquittés.

Les 16 personnes condamnées doivent également payer l'équivalent de 580 000 dollars - une véritable fortune au Burundi - de dommages et intérêts aux parties civiles. Le procès de ces 21 personnes, le premier organisé au Burundi pour crimes contre l'humanité, s'est déroulé en décembre à Bujumbura. Il était terminée en queue de peloton de la défense s'étant retirés du procès avant le réquisitoire de la plaidoirie pour protester contre le refus de la Cour de faire comparaître plusieurs hauts gradés de la police, accusés par le principal prévenu d'être les véritables responsables de cette tuerie. Plusieurs avocats de la défense qui ne désespèrent pas, un jour, de voir ces officiers à la barre, ont annoncé qu'ils feraient appel. Le 18 septembre 2011 au soir, un groupe d'hommes armés avaient pénétré dans le bureau de la presse à Gatumba, dans la périphérie de la capitale. Ils avaient mitraillé la salle, causant la mort de 37 personnes. (\*) Selon la Banque mondiale, le PIB par habitant au Burundi est de 107 dollars (2010).